

XI Thèmes possibles de recherches futures sur la vérification

James Macintosh

L'un des principaux objectifs de la vérification d'ici l'an 2000 est de définir des domaines de recherche prometteurs qui mériteraient une étude plus approfondie. Le but est de formuler des questions relatives à la vérification ou s'y rapportant et qui joueront, peut-être, un rôle important à l'avenir dans les efforts visant la limitation des armements. On estime qu'effectuer des recherches à présent permettra d'appliquer la vérification au mieux et avec le plus grand degré de réussite dans de futures négociations sur la limitation des armements et sur les mesures propres à accroître la confiance.

Dans cette optique, les auteurs se sont interrogés sur les développements possibles de la limitation des armements au cours des dix prochaines années, ce qui a débouché sur tout un éventail d'observations, de tendances et de questions. Sans être exhaustive, l'exploration de tendances bilatérales et multilatérales dans plusieurs instances existantes ou dont on envisage la création a révélé divers domaines de recherche intéressants et prometteurs. Ceux énoncés ci-dessous regroupent des questions se rapportant à un sujet commun ou mettent en évidence des sujets isolés présentant suffisamment d'intérêt pour qu'on leur accorde une attention particulière.

De manière générale, les domaines de recherche nommés dans le projet consacré à la vérification jusqu'en l'an 2000 correspondent aux catégories de base suivantes :

- la multilatéralisation de la vérification;
- les questions conceptuelles;
- la vérification et les mesures propres à accroître la confiance;
- de nouvelles façons d'aborder le processus de vérification;
- la synergie : interaction des techniques et des méthodes de vérification;
- la technologie et le processus de vérification;

- la vérification des nouvelles limitations relatives aux DAMB;
- la vérification des limitations afférentes aux systèmes ASAT et aux armes spatiales;
- la vérification d'accords nouveaux ou d'accords de forme non traditionnelle sur la limitation des armements et sur les mesures propres à accroître la confiance;
- la surveillance et la vérification des activités autres que celles assujetties à un accord de limitation des armements;
- la vérification dans de nouveaux contextes politico-culturels;
- l'aspect juridique;
- la politique intérieure et la vérification.

Dans la conclusion du présent chapitre figure une courte liste de thèmes de recherche précis tirés des grands sujets énoncés ci-dessus.

La multilatéralisation de la vérification

Quels sont les avantages et inconvénients de la création d'organismes de surveillance multilatéraux? Y a-t-il des tâches qu'un organisme de surveillance multilatéral peut accomplir et qui, actuellement, sont infaisables? Ces tâches en valent-elles la peine? Par ailleurs, existe-t-il des dangers et des coûts cachés? Y a-t-il un autre moyen de garantir à tous un même accès à des informations de qualité relativement élevée recueillies pendant des opérations de surveillance? Vaut-il mieux séparer les fonctions de vérification des fonctions de surveillance? Comment les alliances fonctionnent-elles au sein de ces organismes potentiels? Par où faut-il commencer dans la mise sur pied de ces organismes? Faudrait-il en créer un pour chaque accord ou un organisme pourrait-il suffire à la vérification de plusieurs accords distincts? Pourraient-ils (devraient-ils) répondre aux besoins en matière de contrôle d'autres accords et exigences régionaux ou internationaux (en matière, par exemple, de gestion des ressources,

